



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT

Service Prospective Aménagement et  
Connaissance du Territoire

Pôle Appui et Gestions des Territoires

Unité Gestion de l'Espace Littoral

### AVIS DE PUBLICITE

avant délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public maritime  
conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes  
publiques et conformément à l'article L2122-1-4 du CG3P

**DEAL-2019-003**

Avis de publicité mise en ligne le

Nature du Projet	Aménagement d'un espace de détente
Commune	La Désirade
Secteur	Le Désert – parcelle AE 98
Superficie du domaine public occupée	800 m
Durée du titre de l'occupation	5 ans
Montant minimal de la redevance	591,00 € pour la part fixe
Obligations liées à l'occupation	Installations tenues en bon état respect de l'environnement
Critères de sélection	Montant de la redevance

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime sur cette même emprise doit, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester par mail aux services de la DEAL